

Réforme de l'Etat : comment chaque ministère devra la mettre en œuvre

A côté des grandes réformes préparées par chaque ministère, la transformation de l'Etat est désormais systématiquement mentionnée.

LE MONDE | 29.10.2018 à 12h15 • Par [Benoît Floc'h](#)

A l'occasion du comité interministériel de lundi 29 octobre, les feuilles de route assignées à chaque ministère devaient être publiées. Elles dessinent en réalité un véritable programme de gouvernement en listant les réformes à conduire dans tous les secteurs de l'action publique, et pas uniquement en ce qui concerne la réforme de l'Etat stricto sensu.

Une partie en a déjà été lancée, notamment la réforme de l'audiovisuel public, la transformation de l'organisation territoriale des services publics, la réforme de l'administration fiscale, la réforme du service public de l'emploi, etc.

Ces feuilles de route ont été nourries par les travaux du comité action publique 2022 et « *les entretiens de bilan menés entre le premier ministre et chacun des ministres en juillet* », précise Matignon. Le gouvernement assure que leur mise en œuvre, confiée à un chef de projet par action, sera suivie « *au plus haut niveau* ». « *On croit très fort qu'on sera jugé sur nos actes* », confie-t-on dans l'entourage d'Edouard Philippe.

Pour chaque ministère, les grandes réformes en cours ou à mener sont listées. Pour la transition écologique et solidaire, il s'agit par exemple de « *mettre en œuvre le plan climat* » (adopté en juillet 2017) et le plan biodiversité (juillet 2018), ou de préparer le projet de loi sur l'énergie et d'accompagner l'arrêt des centrales à charbon d'ici à 2022. Au ministère de la justice est assigné l'objectif de « *mener à bien la réforme de la Constitution* », au ministère des affaires étrangères celui de « *réussir les négociations européennes* », notamment sur le Brexit. Le ministère des solidarités et de la santé devra notamment « *réformer le système des retraites* », etc.

Mesures très précises.

A côté de ces grands chantiers, la transformation de l'Etat est systématiquement mentionnée. Pour le ministère du travail, par exemple, cela consistera notamment à « *mieux organiser l'inspection du travail* », pour les armées à « *adapter et moderniser le système RH du ministère* ». Le ministère de l'éducation nationale devra « *placer les académies au périmètre des régions au 1^{er} janvier 2020* » ou encore mieux concilier « *la formation continue avec le temps scolaire* », développer « *le recrutement des postes [d'enseignant] à profil* ». Le ministère des affaires étrangères devra atteindre la « *cible de – 10 % de masse salariale sur le périmètre Etat et opérateurs sous plafond* ».